

Zeitschrift: Bulletin de la SHAG : revue annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Herausgeber: Société d'histoire et d'archéologie de Genève

Band: 12 (1960-1963)

Heft: 2

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

N. B. La référence aux *Mélanges Paul-E. Martin* désigne le gros ouvrage de xvi + 678 pages in-8^o paru en volume sous le titre complet de *Mélanges offerts à M. Paul-E. Martin par ses amis, ses collègues, ses élèves* (Genève, 1961) et dont une partie du tirage constitue le tome XL des « Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève ».

Histoire générale et Histoire locale

Généralités et archéologie

La **Bibliographie der Stadtgeschichte der Schweiz**, de M. Paul Guyer (70 p. in-8^o, Zurich, 1960, *Supplément de la Revue suisse d'histoire*), fait partie d'une entreprise qui remonte au Congrès de 1955 et dont le but est l'encouragement aux travaux relatifs à l'histoire urbaine sur le plan international. Bien entendu des bibliographies devaient figurer parmi les publications envisagées. Celle qui concerne la Suisse est présentée par un avant-propos de M. Hektor Ammann. Sans doute cette *Bibliographie* rendra-t-elle de réels services en tant que guide général. Mais, pour Genève en tout cas, nous avons quelque peine à comprendre le plan adopté par l'auteur (n^os 311-340, p. 30-32). A-t-il voulu s'en tenir aux ouvrages dits de base et aux sources ? Les titres recueillis laissent la place à bien des lacunes et leur classement ne nous propose pas d'emblée une justification.

Dans la collection *Trésors de mon pays*, Mme Anne-Marie Burger a fait paraître une **Présence de Genève** (Neuchâtel, Edition du Griffon, 24 p. in-8^o, 49 photographies de Jacques Thévoz). Son intention a été d'échapper à toute abstraction et « de retrouver le vrai visage de Genève ». S'adressant à l'histoire, pour relever les contradictions des jugements portés sur Genève elle les a encadrés de ses propres impressions. La vision des lieux lui permet d'évoquer les époques et leurs caractères essentiels. Bien qu'elle s'en tienne à un certain nombre de traits déterminants et qu'elle ne tende pas à dresser un répertoire, son choix est fait avec goût et intelligence. Aussi en appréciant les mérites de son essai, ne la chicanerons-nous pas sur son recours à des sources douteuses et à des termes discutables.

A l'aide de gravures, de quelques fragments d'architecture, de comparaisons avec d'autres édifices et de l'utilisation de textes, M. Louis Blondel réussit à reconstituer les anciennes façades de la cathédrale de Saint-Pierre de Genève démolies en 1752. La première de ces façades datant du deuxième quart du XII^e siècle appartient au style roman. Elle fut en partie reconstruite et augmentée entre 1441 et 1448. Cette fois, la façade appartient aux courants architecturaux du nord de l'Italie ce qu'explique l'influence savoyarde si forte à cette époque à Genève. Trois dessins complètent les démonstrations de M. Blondel. (**Les anciennes façades de la cathédrale de Saint-Pierre**, tirage à part de *Festschrift Hans R. Hahnloser*. Bâle, 1961, p. 27-36).

Les quartiers les plus modernes de Genève attirent comme les autres l'attention des historiens. Pour le cinquantenaire de la paroisse catholique de Sainte-Clotilde, le curé de cette paroisse, l'abbé Charles Rossi, a eu l'heureuse idée de faire paraître une notice historique qui prend sa place dans l'histoire locale, **La paroisse Sainte-Clotilde, 1911-1961. Notice historique éditée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la paroisse** (Saint-Maurice, Imprimerie Saint-Augustin, octobre 1961, 88 p. in-8^o). Il s'agit en effet, dans cette *Notice*, de l'érection de la paroisse destinée aux habitants de la Coulouvrenière et de la Jonction, de l'aménagement d'un lieu de culte sous le vocable de Sainte-Clotilde, en 1911, puis de la vie paroissiale et des biographies des quatre curés qui se sont succédé dans ce ministère, de 1911 à 1954.

Familles et biographies

On ne peut que féliciter la famille Naville d'avoir fait paraître, dans une belle typographie ornée d'illustrations, le dernier ouvrage, terminé en manuscrit, de l'auteur de *Cologny*, Paul Naville, décédé en 1960. Le pasteur Jean Rilliet s'est acquitté avec compétence de ce soin (**Chronique de la famille Naville**, Genève, 1961, 204 p. in-8^o, 16 illustrations et un arbre généalogique). Le livre, formé de six parties, est en somme un recueil de biographies, suivant les générations dès leurs origines, dans la paroisse de Saint-Martin en Faucigny, puis dans la bourgeoisie de Genève acquise en 1506, jusqu'à la XVI^e génération, mais il ne traite que des décédés. Etant donné les multiples renseignements rassemblés par l'auteur, les personnalités de valeur de ces lignées et les données utilisables pour l'histoire générale et l'histoire sociale, la *Chronique de la famille Naville* rendra de précieux services, par elle-même et aussi comme guide de la méthode à suivre dans l'élaboration de travaux du même genre. Plusieurs de ces biographies ouvrent des horizons sur le milieu social décrit ainsi que sur ses orientations politiques et

économiques. Il serait intéressant, notamment, de reprendre l'étude de l'activité intellectuelle du procureur général François-André Naville, fusillé en 1794 sur l'ordre du Tribunal révolutionnaire, et de faire connaître ses manuscrits inédits.

Le duc Charles II de Brunswick, chassé en 1830 de son duché et en 1870 de Paris, vint séjourner à Genève, où il mourut le 18 août 1872. On connaît les dispositions de son testament qui faisait de la Ville de Genève son héritière. Les archives du duc viennent d'être classées dans le fonds des manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire. Ces documents qui comptent 139 cotes et une dizaine de milliers de feuillets ne sont pas essentiellement de caractère privé. Le duc, par d'amples relations et démarches, cherche à rentrer en possession de sa couronne ; de là l'intérêt de ce fonds, décrit par M. Tibor Denès, pour l'histoire diplomatique et sociale de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne entre les années 1820 et 1860. (Tibor Denès, **Les archives du duc de Brunswick, miroir d'une vie tourmentée**, dans *Musées de Genève*, n° 12, février 1961, p. 12-15, fig.)

Deux notes de M. Willy Aeschlimann relatives à des écoles privées du premier degré contiennent quelques détails d'ordre biographique. L'Ecole Brechbühl est bien connue. Fondée en 1875 par M^{me} Marie Brechbühl, elle compte en 1886, au Bourg-de-Four, 198 élèves. Elle célèbre en 1925 son cinquantenaire. Parmi ses élèves, M. Aeschlimann signale, avant 1898-1899, le prince Georges Karageorgewitch, qui quitta Genève en 1903, lorsque son père, le prince Pierre, fut proclamé roi de Serbie.

Une autre institution ouverte au Molard, puis une école et un jardin d'enfants à Chantepoulet furent des créations de la baronne Adèle de Portugall, née Cobourg. M^{me} de Portugall fut nommée en 1876 inspectrice des écoles enfantines. Elle quitta Genève en 1886. (**L'Ecole Brechbühl et le petit prince**, dans *Almanach du Vieux Genève*, 1962, p. 43-47).

Institutions

L'esquisse historique due à M. Pierre Bertrand, qui a pris place dans le volume publié par l'Union du personnel du Corps de police pour son cinquantenaire, sous le titre de *La Gendarmerie au service de Genève*, met constamment en relations l'organisation de la sécurité dans la cité avec l'évolution des institutions judiciaires et leurs applications (**La Gendarmerie genevoise, esquisse historique**, *op. cit.*, Genève, s.d., p. 7-80).

On pourra, en complément du livre de l'Union du Corps de police, recourir aux notes et à l'illustration d'un article de M. Willy Aeschlimann (**Notre gendarmerie**, dans *Almanach du Vieux Genève*

1962, p. 16-22), article qui donne la liste des commandants de la gendarmerie de 1815 à nos jours.

Economie

M. Edgar Pelichet groupe un certain nombre d'indications utiles sur **La Céramique à Genève**, dans *Geneva*, n. s., t. IX, 1961, p. 83-90. Plusieurs producteurs ont conféré une réelle valeur artistique aux œuvres de cette industrie, dès le XVIII^e siècle, tels Râcle (de Versoix), les Py, les Pic et les Blavignac. Pierre Mülhauser dirige vers 1880 un atelier de peinture sur porcelaine à Genève. Enfin c'est à Carouge que travaillent Baylon et Herpin. Quelques indications bibliographiques n'auraient point été inutiles à cet exposé sommaire.

A l'occasion de l'assemblée annuelle à Genève, du 24 au 26 juin, de l'Association suisse des géologues du pétrole, M. E[douard-Henri] Lanterno a rappelé les recherches entreprises, à partir de 1769, par des Genevois, dans les molasses de Dardagny. Dès 1824, dans la même région, les travaux d'exploitation concernent des gîtes bitumeux. Les demandes de concessions et les sondages se poursuivent avec plus d'intensité au XX^e siècle dans le périmètre Dardagny-Peissy, puis de 1950 à 1960 dans le voisinage savoyard. M. Lanterno fournit les renseignements bibliographiques fort utiles sur ces cent trente-cinq années de travaux, qui jusqu'ici n'ont point donné de « résultat économique valable » (**Petite histoire de la recherche pétrolière dans la région de Genève**, dans *Musées de Genève*, n° 16, juin 1961, p. 7-10).

Le « rapport » de M. Jacques Meylan intitulé **Recherche historique sur l'alimentation de la ville de Genève en eau potable du Rhône et du lac par la Ville et ses Services Industriels** (juillet 1961, 37 p. in-f°, ronéographié), traite, en fait, un problème de droit administratif, celui du droit pour la Ville Genève, puis pour ses Services Industriels, de pomper l'eau potable du Rhône et du lac. Il mérite de prendre place dans cette *Chronique* étant donné les renseignements réunis par son auteur selon une excellente et consciente méthode. En effet, M. Meylan, par de grands dépouillements de fonds d'archives modernes et d'imprimés, a dressé un inventaire imposant de textes cités ou analysés qui concernent, non seulement le droit aux eaux, mais le domaine public en général et en particulier, du XVIII^e siècle à nos jours. L'approvisionnement en eau des quartiers de la cité fut assuré, en premier lieu, par la machine hydraulique de l'ingénieur Abeille en 1708, à laquelle succéda en 1843 celle de l'ingénieur Cordier, enfin par l'usine à vapeur de la Coulouvrenière en 1879. La loi du 30 décembre 1882 a concédé pour 99 ans, à la Ville de Genève les forces motrices du Rhône, d'où les grands

travaux exécutés sous la direction de Théodore Turrettini. Mais l'auteur n'a pas trouvé, dans les nombreux dossiers qu'il a utilisés, une autorisation expresse à la Ville de Genève de pratiquer des pompes dans les eaux du lac et du Rhône. Cependant l'enquête de M. Meylan apparaît comme complète. Il est toutefois curieux que les Services Industriels aient répondu à une demande à eux adressée, qu'ils ne possédaient rien d'intéressant sur la matière. On peut également se demander quelle procédure a été suivie dans d'autres concessions d'eau potable, aujourd'hui disparues, comme ce fut le cas à Peney et à Satigny pour le Rhône et à Cologny pour le lac (voir Paul Naville, *Cologny*, p. 84) en 1863.

Dans une publication commémorant leur cinquantième anniversaire les *Laiteries Réunies* ont rappelé les étapes de leur histoire, 1889 : création de la Laiterie Centrale ; 1904 : création de la Grande Laiterie Agricole ; 1911 : fusion des deux sociétés fondées par des producteurs et constitution des Laiteries Genevoises Réunies ; 1933 : entente entre la Société Coopérative Suisse de Consommation et les Laiteries Réunies pour l'exploitation de leur commerce de détail sous le nom d'Union Laitière S. A.

Après avoir donné des noms et des précisions sur l'administration et la direction de la Société, l'historique décrit son exploitation à l'aide de dessins, de graphiques et de photographies expliquant les textes publiés. (*Laiteries Réunies. — Fédération des producteurs de lait de Genève et environs. — Société Coopérative. — 1911-1961 Cinquantième anniversaire*. Genève, 38 p. in-fº.)

Paul-E. MARTIN.

Antiquité

Dans sa **Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1960-1961** (*Genava*, n. s., t. IX, 1961), M. Louis Blondel présente comme d'habitude, en première partie (p. 3-13), les trouvailles concernant l'époque gallo-romaine. A la rue Etienne-Dumont 5-7, des recherches systématiques avaient été entreprises de janvier à mars 1960, sur l'emplacement d'un immeuble récemment démolî. Ces fouilles n'avaient révélé qu'un profond ravin, remblayé aux I^{er} et II^e siècles à l'aide de débris divers (pour le résultat de cette exploration, voir le rapport succinct de Marc-R. Sauter et Christiane Dunant, **Un sondage dans la Genève romaine**, dans *Musées de Genève*, n° 15, mai 1961, p. 9-12), mais les travaux menés en profondeur pour les fondations du nouvel immeuble ont permis de découvrir les restes d'un grand aqueduc à la facture très soignée. Après avoir donné une description détaillée de l'ouvrage, qui peut être daté du

Ier siècle ap. J.-C., l'auteur reprend l'étude topographique des aqueducs romains de Genève pour expliquer comment cette importante conduite pouvait s'intégrer dans le réseau déjà connu et contribuer à l'alimentation en eau de la haute ville. A l'église de Saint-Germain, outre les sculptures paléochrétienne déjà découvertes, les travaux de restauration du clocher ont révélé dans les pierres du soubassement des fragments d'un chapiteau romain ionique. En ce qui concerne les trouvailles fortuites, M. Blondel rappelle la découverte dans une carrière de sable à Peney d'un trésor monétaire de 3000 petites pièces de bronze du Bas-Empire, pour la plupart du début du Ve siècle : Théodore II, Honorius et Arcadius, avec quelques rares monnaies de Gallien, Tetricus et Antonin le Pieux (ce trésor avait déjà été signalé par N. Dürr, **Des fouilles à Peney**, dans *Musées de Genève*, n° 13, mars 1961). D'autre part, à Sézegnin ont été trouvées deux tombes de la fin de l'époque romaine ou de la période post-romaine, construites en dalles de molasse sur fond de grandes tuiles.

Dans la même livraison de *Genava* (n. s., t. IX, 1961, p. 57-61 : **Un masque antique de la Gorgone**), M. Louis Blondel propose une nouvelle interprétation d'une sculpture, connue depuis longtemps, qui orne le revers du médaillon du « masque solaire » au-dessus de la porte de Rohan de la cathédrale de Saint-Pierre et dont l'original est actuellement conservé au Musée d'art et d'histoire. Il démontre adroitement que ce relief, considéré jusqu'à présent comme un élément de chapiteau, doit être retourné et regardé dans l'autre sens : on y reconnaît alors un gorgonéion stylisé, pouvant dater de la fin de l'époque romaine.

Chr. DUNANT.

Moyen âge

La publication des *Mélanges Paul-E. Martin* n'a pas seulement apporté un juste hommage au maître de l'historiographie genevoise, elle a aussi suscité plusieurs études sur le moyen âge genevois. M. Louis Blondel (p. 341-349) raconte l'histoire de **La maison forte de Saint-Aspre à Genève**, vaste édifice auquel s'ajouta au XVI^e siècle l'arsenal. La propriété appartint aux Satigny, puis aux Saint-Aspre, enfin aux Viry ; elle subit des modifications nombreuses avant sa démolition et sa reconstruction en 1783. M. Bernard Gagnebin (p. 351-372) donne une édition critique de **L'obituaire de Bonmont** dont le beau manuscrit se trouve à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève. Il met en évidence le caractère particulier d'un obituaire cistercien et identifie les 122 inscriptions qui concernent des personnages de toutes les classes sociales appartenant

principalement au Pays de Vaud, au Pays de Gex et à Genève. Dans des **Notes sur le prieuré clunisien de Sainte-Hélène à Sarre**, M. Léon Kern (p. 329-339), à partir d'un acte de donation de la fin du XII^e siècle, donne des éclaircissements sur l'origine et le développement de cette petite communauté monastique située à l'ouest d'Aoste et qui dépendait de Saint-Victor de Genève. M. Louis Binz (p. 387-400) publie la lettre adressée au Saint-Siège par le chapitre et le clergé du diocèse de Genève, lettre dans laquelle les ecclésiastiques protestent contre les exactions subies de la part de l'évêque Alamand de Saint-Jeoire. Sans vouloir justifier la conduite d'un évêque simoniaque, M. Binz montre que celle-ci s'explique pour une bonne part par les circonstances politiques et économiques qui acculèrent Alamand à des mesures abusives envers son clergé (**A propos d'une levée de procurations dans le diocèse de Genève en 1361**). M. Antony Babel (p. 401-415) s'interroge : **Genève a-t-elle été au moyen âge une ville jurée ?** Question complexe à laquelle il apporte une réponse nuancée. En fait la Genève médiévale n'a probablement pas connu de corporations au sens exact du terme, mais elle a abrité des confréries dépendant de l'autorité religieuse ; les corporations de métier sont apparues au XVI^e siècle, alors que la structure politique de la ville était déjà nettement fixée. **L'affaire des subsides, 1486-1489**, donne l'occasion à M. Gustave Vaucher de montrer les implications de la politique étrangère du duc de Savoie sur Genève (p. 417-435). Les **quelques documents** qu'il publie éclairent un problème juridique délicat et aident à comprendre la solution intervenue : le duc renonçait provisoirement à ses exigences. M. Sven Stelling-Michaud, poursuivant ses recherches sur l'influence de l'Université de Bologne en Suisse et utilisant des documents tirés des Archives vaticanes, dresse une liste de médecins valaisans, vaudois et genevois pour les XIII^e et XIV^e siècles (p. 181-198) ; parmi ces derniers M. Stelling-Michaud donne de nombreux exemples de clercs-médecins dont les études universitaires sont attestées par des grades ou une autre preuve d'assiduité (**Sur quelques médecins suisses romands (Genevois, Valaisans et Vaudois) aux XIII^e et XIV^e siècles**).

M. Louis Blondel, dans une note sur les **Pierres sculptées paléo-chrétiennes de l'église Saint-Germain à Genève** publiée par l'*Annuaire de la Société suisse de préhistoire* (vol. 48, 1960, p. 113-115), reprend et précise les remarques faites par lui dans *Genava*, n. s. t. VIII, 1960, p. 153-160.

Dans une importante monographie, **Staufer und Zähringer im politischen Kräftespiel zwischen Bodensee und Genfersee während des 12. Jahrhunderts** (*Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, Bd. 40, Heft 3, Zürich, 1961), M. Heinrich Büttner, qui est l'auteur de plusieurs études sur le haut moyen âge

suisse, décrit les relations entre ducs de Zähringen et empereurs et montre l'influence de celles-ci sur le développement politique de la Suisse ; il montre notamment les difficultés que le duc Berthold rencontra dans ses rapports avec l'évêque de Genève Arducius (conflits de juridiction).

M. Erich-Hans Kaden, dans *Bartolo da Sassoferato. Studi e documenti per il VI centenario* (Milan, 1961), p. 337-345, étudie l'influence de ce jurisconsulte médiéval sur l'évolution du droit criminel à Genève au XVI^e siècle, ceci à la lumière des consultations juridiques conservées dans les dossiers des procès civils et criminels aux Archives d'Etat de Genève (**Bartolus et son influence sur le droit criminel de Genève**).

La publication par le chanoine [François] Coutin dans le tome LXXIV, p. 17-60, des *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne* (Annecy, 1961) des **Visites pastorales du diocèse de Genève faites en 1411, 1414, 1470 et 1517** rendra service aux historiens ; le chanoine Coutin utilise un travail fait jadis par l'archiviste Charles Roch aux Archives d'Etat de Genève, mais ces notes ainsi réunies par l'ecclésiastique savoyard ne fournissent que des renseignements partiels et il conviendrait de compléter et d'approfondir ces recherches.

Signalons enfin l'ouvrage de Hans Waser, **Quellen zur Schiedsgerichtsbarkeit im Grafenhouse Savoyen, 1251-1300**, qui concerne dans une certaine mesure l'histoire de Genève.

Paul ROUSSET.

XVI^e siècle

Un seul ouvrage cette année concerne en majeure partie le XVI^e siècle genevois, c'est celui de M. Paul-E. Martin, **Trois cas de pluralisme confessionnel aux XVI^e et XVII^e siècles: Genève, Savoie, France** (Genève, 1961, 177 p. gr. in-8^o). M. Martin y reprend, d'après les sources manuscrites et tous les documents imprimés, l'histoire de la perte par Genève du mandement de Thiez entre 1536 et 1544, puis celle de l'occupation par les Bernois du Chablais, des bailliages de Ternier et Gaillard et du Pays de Gex ; il étudie leur statut confessionnel dès les traités de Nyon et de Lausanne de 1564 jusqu'à la reconquête catholique de 1601 ; enfin, dans une dernière partie, il traite du Pays de Gex de 1601 à la Révocation de l'Edit de Nantes. Ces trois essais de pluralisme confessionnel furent, on le sait, autant d'échecs pour le principe de la parité et de reculs pour Genève. Comme ils n'avaient pas été traités en détail depuis les ouvrages excellents, mais déjà anciens, de J. A. Gautier et de Théod. Claparède,

il valait la peine de les étudier à nouveau et le livre de M. Martin, aussi bien informé dans sa documentation qu'impartial dans son exposé rendra à cet égard les services les plus éminents.

Le nom du vénéré doyen de nos études locales se trouve encore mêlé indirectement à plusieurs études concernant le XVI^e siècle genevois et contenues dans les *Mélanges* qui lui furent offerts le 22 juin 1961 par ses amis, ses collègues et ses élèves. Ce sont (p. 447-466) Jean-François Bergier, **La démission du trésorier Amblard Corne, quelques problèmes de l'administration financière de la Seigneurie de Genève après la Réforme**, qui précise utilement plusieurs points de l'histoire encore très mal connue des institutions financières de la République, et retrace, d'après les sources, les remous provoqués par la démission d'Amblard Corne en 1545, aboutissant à la conclusion, inattendue mais indiscutable, que la corruption financière régnait en ce domaine, à Genève comme ailleurs ! P. 437-446, Henri Meylan, **Une page oubliée du Refuge genevois, le serment du 27 novembre 1547**, reprend avec sa subtilité coutumière un problème posé par l'édition récente du *Livre des Habitants de Genève*, celui du serment que des « advenaires » durent prêter le 27 novembre 1547, mais dont le texte n'a malheureusement pas été conservé, car la page du Registre du Conseil qui aurait dû le témoigner est restée blanche. C'est l'occasion pour M. Meylan de reprendre en détail l'histoire de l'année 1547 et d'étudier la notion même de confession de foi, tant dans la pensée de Calvin que (rapprochement inattendu, mais suggestif) dans son contexte fribourgeois de 1527. P. 467-482, Paul Chaix, **Un pamphlet genevois du XVI^e siècle: L'« Antithèse » de S. Du Rosier**, étudie très à fond, bibliographiquement et iconographiquement parlant, cet opuscule paru chez Zacharie Durant en 1557 et remarquable surtout par les trente-six bois gravés de Pierre Eskrich, qui s'est inspiré des illustrations de Cranach pour le *Passional Christi und Antichristi* de Luther paru en 1521. P. 483-496, Alain Dufour publie d'après un procès criminel de 1558 des **Vers latins pour Servet, contre Calvin et contre Genève**, pasquinade probablement rédigée dans le Pays de Vaud ou à Bâle, qu'à son habitude il encadre de réflexions générales aussi judicieuses que pénétrantes. P. 497-502, M. Henri Delarue, **A propos du différend Ulrich Fugger-Henri Estienne en 1561**, reprend les textes publiés par M. E. H. Kaden dans son étude consacrée à Fugger et à son projet d'établir à Genève une librairie publique et en donne une nouvelle interprétation. Enfin, p. 503-521, Olivier Reverdin, **Isaac Casaubon et Genève, de 1596 à 1614**, reprend et commente les textes consacrés à Genève par l'illustre humaniste dans ses *Ephemerides* et montre à quel point, malgré un très vif orage en 1607 causé par l'héritage d'Henri Estienne dont il était le gendre, Casaubon resta attaché à la ville où il professa le grec pendant quatorze ans.

1961 fut une année Pierre Viret, puisqu'elle marquait le 450^e anniversaire de la naissance du réformateur vaudois. Sans que cette commémoration ait été l'occasion d'une publication de textes importante ou d'une synthèse nouvelle relayant celle de Barnaud qui commence à vieillir, elle nous a valu du moins quelques études et publications partielles, dont, concernant Viret et Genève, une excellente étude de Jean-François Bergier, **Un épisode de la Réforme à Genève: l'empoisonnement de Pierre Viret** en 1535 (dans *Revue de théologie et de philosophie*, 1961, p. 236-250), qui se refuse à conclure formellement à la complicité coupable des chanoines d'Orsières et Gruet (celle de la médiocre exécutante, Antoina Vax, avouée, fut sanctionnée par sa décapitation). Le même numéro de la *Revue de théologie et de philosophie* nous apporte également, p. 225-235, **Deux lettres inédites de Pierre Viret**, en 1542 et 1547, excellemment commentées et mises en place par Alain Dufour. Enfin, dans les *Cahiers protestants*, novembre 1961, p. 244-262, **Pierre Viret à Lyon, documents inédits**, nous avons publié nous-même une dizaine de lettres adressées au Conseil de Genève, dont une de Viret lui-même et une de Des Gallars, d'avril 1571, racontant sa rencontre avec Jeanne d'Albret près d'Orléans peu après la mort de Viret et l'offre qu'il fut obligé d'accepter d'aller le remplacer en Béarn.

Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (CVII, 1961, p. 171-172), M. J. Pineaux, d'après des vers de son fils Pierre, précise la date de **La mort de Louis Enoc**, à Vézelay en février 1570.

La bibliographie du XVI^e s. a également été l'objet de plusieurs études parues dans la *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. XXIII, 1961. P. 567-571, M. J. Kwekkeboom, **Supplément à la bibliographie des éditions hollandaises de Bèze**, cite et décrit quelques éditions que la bibliographie Gardy-Dufour n'avait pu relever. P. 117-120, M. B. A. Vermaseren étudie **La première édition des Commentaires de Jean de Serres**. Enfin, p. 138-152, 379-394 et 572-591, M^{me} E. Droz poursuit ses précises et précieuses recherches sur les **Fausses adresses typographiques** et étudie, en ce qui concerne Genève, des éditions clandestines ou supposées de Du Bartas (1578), Antoine de la Faye (1599), Davantes (1573), Du Bellay (1571), « Du coq à l'asne » (1575), Hotman (1585), Bèze, « Du droit des magistrats » (1574), Gentillet (1577-1609), Marot (1577), etc.

Revenant pour terminer du particulier au général, on signalera ici l'article de M. Hugo de Haan, **Les étudiants autrichiens de l'ancienne Académie de Genève**, dans *Genava* (n. s., t. IX, 1961, p. 63-82), étude très complète de 70 étudiants autrichiens qui figurent au *Livre du Recteur* entre 1584 et 1702 (en fait surtout jusqu'en 1635), de leurs milieux familiaux et de leurs destins individuels; on oublie trop, remarque justement l'auteur, que jusqu'à Ferdi-

nand II de grandes parties de l'Autriche avaient embrassé la foi nouvelle et par là-même regardaient à Genève comme à une de leurs patries spirituelles et y envoyaient leurs fils. Et c'est dans ce domaine surtout que l'étude de M. de Haan est intéressante et neuve ; on doit cependant regretter que les sources de ses informations, la plupart de première main, ne soient pas indiquées plus explicitement.

Signalons enfin la publication à Munich par M. Wilhelm Niesel d'une **Calvin-Bibliographie, 1901-1959**, 120 p. in-8°, dédiée à l'Université de Genève et qui prolonge utilement celle d'Erichson parue dans le t. 57 des *Calvini opera* s'arrêtant précisément en 1900. Reprenant les cadres mêmes d'Erichson, M. Niesel ne cite pas moins de 1566 études et volumes parus dans ces six décennies sur le réformateur de Genève. Cette bibliographie malheureusement n'est ni critique ni même raisonnée ; la langue de l'auteur et sans doute celle de son imprimeur nous valent quelques coquilles saugrenues, des abréviations incorrectes et beaucoup d'accents graves ou aigus fantaisistes. Ce ne sont que vétilles en regard des services que l'ouvrage sera appelé à rendre.

Paul-F. GEISENDORF.

XVII^e et XVIII^e siècles

(*Les articles et ouvrages parus dans l'année sur Jean-Jacques Rousseau sont analysés dans la chronique bibliographique des Annales de la Société J.-J. Rousseau.*)

XVII^e siècle

Outre l'essai, abondamment illustré, publié par M. Charles Gautier sur les **Costumes féminins à Genève au temps de l'Escalade** dans notre précédent *Bulletin*, t. XII, 1960, p. 3-7, il convient de signaler deux études parues dans les *Mélanges Paul-E. Martin*, l'une de M. Paul-F. Geisendorf (p. 279-286) intitulée **Le traité de Lyon et le pont de Grésin ou d'une cause parfois méconnue des troubles des Grisons au XVII^e siècle**, qui n'intéresse Genève qu'indirectement, l'autre de M^{me} Anne-M[arie] Piuz (p. 523-540) qui traite d'**Un aspect de l'économie genevoise au XVII^e siècle, la fabrique de dorures d'Elisabeth Baulacre**, veuve de Pierre Perdriau. Cet article, reposant sur des dépouillements d'archives quasiment exhaustifs, constitue une très importante contribution à la connaissance des mécanismes de l'économie genevoise dans la seconde moitié de ce siècle.

On trouve dans **A calendar of the correspondence of J[ohann] H[einrich] Ott, 1658-1671**, édité par Leonard Forster dans le cadre des *Publications of the Huguenot Society of London* (t. XLVI, 1960), le signalement de nombreuses lettres écrites de Genève et notamment d'une quinzaine d'épîtres de François Turrettini que l'index des noms permet de repérer sans difficulté. Un bref résumé de la lettre suit à chaque fois l'indication de sa date et de son expéditeur.

XVIII^e siècle

Histoire religieuse — Dans les *Mélanges Paul-E. Martin* (p. 541-551), M. Jaques Courvoisier évoque l'un des premiers projets de réunion des églises issues de la Réforme, celui de Jean-Alphonse Turrettini et de Bénédict Pictet (**Le roi de Prusse, les pasteurs de Genève et l'union des protestants: Un échange de lettres en 1707**).

Sous le titre d'**Un exemple de tolérance des rois de Sardaigne au XVIII^e siècle: Carouge**, M. Paul-F. Geisendorf a retracé les péripéties de la fondation de la petite cité sarde, ajoutant aux documents déjà publiés des textes inédits d'un vif intérêt, tels la lettre de l'intendant Foassa Friot conservée en tête du « Registre d'Etat civil pour Mrs les protestans » et datée du 8 avril 1780 (*Actes du quatre-vingt-cinquième Congrès national des sociétés savantes, Chambéry-Annecy 1960*, Section d'histoire moderne et contemporaine, p. 49-65. Paris, Imprimerie nationale, 1961).

Histoire économique. — Nous avions dit, dans notre *Bulletin* de 1959, tout l'intérêt que revêtait pour l'histoire économique, sociale et politique de Genève le premier tome du grand ouvrage de M. Herbert Lüthy sur **La Banque protestante en France de la Révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution**. Le second volume, sous-intitulé **De la banque aux finances (1730-1794)**, a paru en 1961 (Paris, S.E.V.P.E.N., 861 p. in-8^o) et intéresse plus directement encore, s'il est possible, l'histoire du XVIII^e siècle genevois.

Dans une première partie, M. Lüthy étudie la place financière de Genève, le « réseau genevois » international et la formation des grandes dynasties bancaires à l'époque de Louis XV. Ce règne, qui permet une stabilisation de l'Ancien Régime, marque un temps d'arrêt dans l'essor du « négoce » genevois en France. Entre l'expérience de Law et les débuts de Necker, pourtant, Genève connaît un « âge d'or » dont il faut chercher la cause dans « l'équilibre quasi-parfait des placements » de ses capitalistes. Si la faillite de Robert Butini, en avril 1725, marque le dernier soubresaut de l'agiotage de la Régence, les affaires de François Calandrini sont un bon

exemple des placements cosmopolites pratiqués par les Genevois entre 1730 et 1750. M. Lüthy montre comment Genève, à cette époque, devient une place d'émissions d'emprunts sardes, danois et autrichiens. Il étudie la part que prennent les négociants genevois au grand commerce international : commerce horloger vers le Levant et l'Europe de l'Est, commerce maritime au départ de Marseille, de Gênes ou de Cadix. C'est l'occasion pour l'auteur de rassembler un faisceau de renseignements et de documents sur l'origine des fortunes de plusieurs familles genevoises : les Lefort, les Duval, les Butini, les Boissier, les Sellon, les Aubert, les Bouer, les Begon, Jean-Louis Labat, les Cayla, Jean-Louis Eynard, Gaspar Pictet, les Genevois de « Surinam », etc.

L'auteur retrace ensuite les avatars des grandes banques et des principaux groupes d'affaires protestants au milieu du XVIII^e siècle. Dans le sillage de la maison Tourton & Guiger devenue, en 1715, Thellusson & C^{ie}, voici la banque Tourton & Baur où les Genevois ont peu de place, voici d'autre part la banque Tronchin & C^{ie} où ils en ont beaucoup. Dans son chapitre sur « Isaac Thellusson et les Tronchin » (p. 177-209), M. Lüthy analyse les affaires de la commandite Thellusson-Tronchin (exploitations minières, importation d'espèces, fournitures aux armées, spéculations sur les blés, etc.) ; il donne aussi une interprétation singulièrement renouvelée du rôle joué par Thellusson, lors des troubles de 1734-1737, et des origines de la fameuse médiation de 1738. L'auteur étudie encore les affaires de la maison Labhart & Vernet (banque de commission et de placements de fonds publics où Jacques Necker fait ses débuts) devenue, après la retraite d'Isaac Vernet, Thellusson Necker & C^{ie} ; de la banque Mallet et des multiples banques De la Rive, Lullin et Rilliet ; il analyse l'activité du banquier Jean-François Sellon et celle des fils du caissier Jean-François Pache dont les spéculations malheureuses avaient laissé un vide de 50.000 livres dans la caisse de la Chambre des blés en 1762.

Ayant donné quelques « bilans » des années 1750-1765 (d'après l'inventaire de la succession d'Ami Pictet et les actes de la faillite de Marcet & Dandiran, notamment) et remarqué qu'à la veille de la Guerre de Sept Ans la banque genevoise à Paris paraît « menacée d'anémie », M. Lüthy aborde ce qu'il appelle « l'apogée ». Il apporte tout d'abord sur la « montée » de Necker des éclaircissements qu'on chercherait vainement dans les précédentes biographies du « vertueux » ministre de Louis XVI. Puis il consacre (p. 464-591) un chapitre, qui est à la fois l'un des plus longs et des plus étincelants du livre, aux emprunts viagers français et au système justement fameux des « trente demoiselles de Genève », expliquant les différentes modalités de ces emprunts, analysant à la loupe l'élaboration de l'ingénieuse formule genevoise, faisant enfin l'historique des

emprunts viagers, loteries, tontines, etc. émis à jet continu par la France, du ministère de l'abbé Terray jusqu'à la débâcle générale de 1794. Le récit des extraordinaires variations auxquelles donna lieu le thème des trente immortelles amène M. Lüthy à brosser à grands traits, mais avec quelle pénétrante lucidité, l'histoire des dernières années de la Genève de l'Ancien Régime. On trouve dans ces pages très denses des aperçus et des raccourcis qu'aucun historien, à l'avenir, ne pourra se permettre d'ignorer¹. Les derniers chapitres concernent moins directement Genève bien que M. Lüthy y retrace l'odyssée de plusieurs Genevois en exil et notamment du « natif » Louis Greffulhe et du futur ministre Etienne Clavière. En appendice, on trouvera un essai sur la représentation diplomatique de Genève à Paris qui complète et précise l'étude publiée dans notre *Bulletin* de 1960 (p. 9-42).

Si l'ouvrage de M. Herbert Lüthy est un monument d'érudition, si les documents d'archives qu'il cite à foison constitueront une véritable mine pour la recherche future, si l'abondance de ses références aux sources originales et la précision de son index des noms et raisons sociales (p. 791-858) rendront d'inépuisables services, la portée de son premier chapitre et surtout la perspicacité de ses « remarques finales » ont de quoi alimenter pour longtemps les débats des historiens qui voudront reprendre l'éternel problème des causes de la Révolution ou disserter sur la non moins éternelle question des affinités de l'éthique protestante et de l'esprit du capitalisme : mais il est à craindre que les conclusions de bon sens qui y sont présentées ne soient pas assimilées de si tôt.

C'est encore dans les *Mélanges Paul-E. Martin* que M. Paul Guichonnet a publié (p. 569-580) une longue note du résident sarde à Genève Jean-Baptiste Despine « sur la vente des denrées de Savoie à Genève » (23 juin 1786) qui donne des renseignements abondants et précis à qui veut étudier **Les relations commerciales entre la Savoie et Genève à la fin du XVIII^e siècle.**

Histoire des sciences. — Dans la *Revue d'histoire des sciences* (t. XIV, 1961, p. 97-136), M^{me} Françoise Weil a publié tout ce qui s'est conservé de **La correspondance Buffon-Cramer**, c'est-à-dire 17

¹ « Les années 1780 sont ainsi à Genève une époque de prospérité un peu factice, mais éclatante, et en même temps d'une déchéance politique où l'activité des esprits ne trouve plus à s'exercer que sur des affaires d'argent... La soumission à la France n'est pas que militaire. Cette Genève sans frontières, qui a déjà fourni à la France un ministre des Finances dont le roi ne peut plus se débarrasser... vit à l'abri d'une souveraineté déjà crevassée, dans une symbiose avec la France qui approche de la fusion. Mais aussi, mais surtout, cette Genève rentière vit de plus en plus, comme un corps parasitaire, sur le Trésor français, dans une dépendance profondément malsaine... » (p. 563).

lettres, dont 14 de Buffon et 3 de Gabriel Cramer, le mathématicien, écrites entre 1731 et 1750 ; 12 de ces lettres étaient inédites¹.

Quand donc la chimie moderne, telle que Lavoisier en avait établi les principes, fut-elle adoptée et enseignée à Genève ? C'est ce que M. Jean Deshusses a tenté d'établir en analysant les ouvrages, imprimés et manuscrits, des savants genevois Pierre-François Tingry, Jean Senebier, Jean-André DeLuc et Marc-Auguste Pictet. Les résultats de cette recherche ont été publié sous le titre **Le physicien Marc-Auguste Pictet et l'adoption de la doctrine chimique de Lavoisier par les savants genevois** dans le *Bulletin de l'Institut national genevois* (t. LXI, 1961, p. 100-111).

Biographies. — Poursuivant avec une régularité mathématique la publication de la **Voltaire's Correspondence** (Genève, Institut Voltaire), M. Th. Besterman a fait paraître en 1961 dix nouveaux volumes de cette magistrale édition, soit les tomes 60-69 (lettres 12210 à 14202), couvrant la période allant de janvier 1766 à juillet 1768. Les principaux correspondants genevois de Voltaire sont à cette époque Gabriel Cramer et Henri Rieu, les deux « commis-libraires » du patriarche, mais on trouve aussi des lettres de Paul Moulton, de Louise-Suzanne Gallatin, de Jacob Vernes, de François et Jacob Tronchin, du banquier Bouthillier de Beaumont, ainsi que du célèbre Georges Auzière. En appendice, des extraits des registres du Petit Conseil, du Consistoire ou de la Compagnie des pasteurs relatifs aux *Questions sur les miracles*, à la *Lettre curieuse de Robert Covelle* et au *Recueil nécessaire* (app. 186, 191, 194).

Dans les *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, t. XVIII (Genève, 1961), p. 57-75, M. Samuel Taylor analyse avec finesse et érudition **La collaboration de Voltaire au « Théâtre français » (1767-1769)**, compilation de pièces de théâtre dont l'éditeur fut Henri Rieu et l'imprimeur Pellet & fils.

Dans ce même volume des *Studies*, Sir Gavin de Beer a publié, en collaboration avec André-Michel Rousseau, un second supplément à son catalogue des **Voltaire's British visitors** (p. 237-262) et j'y ai exposé **Les débuts de François Grasset** et notamment ses démêlés avec les Cramer, d'après les pièces de son procès criminel de 1755 conservées aux Archives d'Etat (p. 197-235).

Dans la revue *Musées de Genève*, j'ai donné deux brefs articles ; le premier (n° 11, janvier 1961, p. 12-13), intitulé **Un bibliothécaire modèle**, contient deux lettres inédites de Jean Senebier aux éditeurs du « Journal helvétique » à Neuchâtel (1775) ; le second (n° 16, juin 1961, p. 14-16) rappelle le don fait à la Bibliothèque en 1761,

¹ MM. Lullin auquels Buffon remet en 1750 les 156 livres que Cramer lui avait avancées (p. 133) ne sont pas « Amédée Lullin et son frère Michel Lullin, de Genève » mais très certainement Marc et Jean Lullin, banquiers à Paris.

par George Keate, d'un exemplaire relié de son histoire de Genève : **Il y a deux cents ans un gentilhomme anglais s'enthousiasmait de la sagesse du gouvernement de Genève.**

Sous le titre **Ein Genfer Ratsgeschlecht in Hessen**, M. Erbo von Schickfuss und Neudorff a tenté — en vain — d'éclaircir, pour les lecteurs de l'*Archiv für Sippenforschung* (Limburg/Lahn, 27. Jahrgang, Heft 2, Mai 1961, p. 71-72), un point obscur de la généalogie de la famille de Saussure : la filiation de « Johanna Louisa v. Süsser » (*recte* de Saussure), épouse du général Albrecht Ludwig von Diemar, morte à Allendorf le 27 décembre 1797.

On connaît les démarches que **Madame Necker en mal de noblesse** avait entreprises auprès du généalogiste Chérin pour faire reconnaître celle de sa famille. Dans un article des *Mélanges Paul-E. Martin* (p. 561-567), M. Frédéric Barbey publie encore quelques extraits restés inédits des papiers Chérin de la Bibliothèque nationale qui ont trait à ce célèbre et ridicule épisode.

Dans *Archivum heraldicum* (t. LXXIV, 1960, p. 5-6), M. Jean Tricou a donné une note, marquée au coin de son impeccable érudition, sur **Une reliure lyonnaise aux armes de Necker** : il s'agit d'un exemplaire de l'*Almanach de Lyon* pour 1785, relié en maroquin rouge aux armes de Jacques Necker et à lui offert par le Consulat de cette ville.

L'étude consacrée dans la même revue (t. LXXV, 1961, p. 24-26), par le Dr H[ans]-R[ichard] von Fels, aux **Heraldische Skulpturen in Coppet** n'intéresse qu'indirectement l'histoire de Genève.

M. Georges Bonnard a attiré l'attention des savants, par un article paru dans le *Journal de Genève* des 19 et 20 août 1961, sur **Un ingénieur genevois au service du roi de Sardaigne** resté méconnu jusqu'à présent. Cet Isaac François Antoine Matthey, qui fut un correspondant de J. A. DeLuc, adressa aussi quelques lettres à la Société économique de Berne en 1762 et 1763 (voir, à la Burgerbibliothek de Berne, les MSS Oek. Ges. Quarto 22 et 23).

A partir de deux pamphlets imprimés à Bruxelles en 1816 et 1818 et qui avaient échappé jusqu'ici aux biographes de Liotard, M. Michel Benisovich retrace l'existence de **La famille de J.-E. Liotard pendant les dernières années de sa vie (1782-1789)** et résume ses démêlés avec son beau-fils François de Bassompierre (dans *Genava*, n. s., t. IX, 1961, p. 91-101, fig.).

Divers. — Poursuivant ses travaux bibliographiques, M. Georges Bonnant a donné dans *Genava* (n. s., t. IX, 1961, p. 103-124, fig.) un substantiel article sur **La librairie genevoise dans la péninsule ibérique au XVIII^e siècle**. L'auteur y étudie notamment les voies de transport suivies par les imprimés genevois, les difficultés de transit et de commerce et les moyens qu'on avait de les tourner et surtout les catégories d'ouvrages que les libraires-imprimeurs de

Genève fournissaient à leurs clients ibériques. En complément de cette étude, M. Bonnant a publié dans *l'Arquivo de la Bibliografia portuguesa* (Coimbra, 1961, ano VI, nos 23-24) un intéressant essai sur **Les libraires du Portugal au XVIII^e siècle vus à travers leurs relations d'affaires avec leurs fournisseurs de Genève, Lausanne et Neuchâtel**. Pour Genève, l'auteur a pris en considération les libraires De Tournes, Cramer et Gosse.

Dans l'ouvrage de caractère plus juridique qu'historique que M. Christophe Babaïantz a consacré à **L'organisation bernoise des transports en pays romand (XVIII^e siècle)** (Lausanne, 1961 ; Bibliothèque historique vaudoise, XXVIII), on pourra glaner quelques renseignements sur l'histoire des postes à Genève (p. 94-96 notamment).

Enfin, dans le *Bulletin de l'Institut national genevois* (t. LX, 1960, p. 258-263), M. Marc Peter a donné un bref résumé des destinées de **L'Académie de Genève sous la Révolution** et jusqu'à l'aube de la Restauration.

J.-D. CANDAUX.

XIX^e siècle

Ouvrage important que celui de M. Daniel Robert, **Les Eglises réformées en France (1800-1838)** (Paris, 1961, xxxi + 632 p.). Cette thèse dont le grand mérite est de se détacher de l'histoire locale, biographique et anecdotique concerne Genève à plus d'un titre. L'auteur note d'ailleurs que l'utilité des fonds genevois (pour l'étude des Eglises de la France propre) l'a étonné. Mais c'est sa thèse complémentaire, intitulée **Genève et les Eglises réformées de France, de la « Réunion » (1798) aux environs de 1830** (Genève, 1961, 183 p.), qui intéresse surtout notre histoire locale.

M. Robert relève que si les érudits genevois ont étudié les avatars de la pénétration française et catholique à Genève, durant l'Empire, ils ont complètement laissé de côté le problème des relations entre protestantismes genevois et français. Ces rapports, dès le XVIII^e siècle, n'étaient pas aussi bons qu'on pourrait le croire ; en France, les banquiers genevois s'intéressaient beaucoup plus au placement de leurs capitaux qu'au sort de leurs coreligionnaires. Quant aux pasteurs français qui venaient se former au « séminaire » de Lausanne, ils n'avaient pas de contacts avec le « Comité français » de Genève, qui gérait dans le plus grand secret les fonds destinés à l'établissement lausannois. La Révolution ne fit que relâcher encore ces liens déjà fort distendus. Entre les protestants français,

souvent girondins puis fructidoriens, et les Genevois que le patriottisme rendait antifrançais, les contacts devenaient de plus en plus difficiles. L'annexion, le statut particulier de l'Eglise genevoise allaient encore approfondir le fossé. Pour conserver ce statut, les Genevois firent bande à part et ne prirent même pas contact avec leurs coreligionnaires français lors de la préparation des « articles organiques ». L'appartenance à un Etat centralisé devait entraîner, à plus ou moins longue échéance, la reprise des relations avec le protestantisme français, mais cela ne se fit que fort lentement, et non sans réticences.

Les Genevois, désireux de conserver leur Académie et l'exclusivisme qui y régnait s'opposèrent à la formation du séminaire prévu dans leur ville par les « articles organiques » ; la Compagnie des pasteurs se méfiait autant des protestants du Midi qui auraient pu être appelés à y enseigner que du gouvernement impérial qui en aurait contrôlé la marche. Finalement l'opposition des Genevois amena la création, en remplacement du séminaire de Genève, de la Faculté de théologie protestante de Montauban. Les projets de regroupement de toutes les Eglises réformées de l'Empire échouèrent et la chute de Napoléon empêcha d'en élaborer de nouveaux.

Mais l'opposition entre Genevois et Français se poursuivit sous la Restauration ; les relations entre Genève et Montauban étaient tout sauf cordiales. L'attitude des conservateurs genevois devant la Terreur blanche qui frappait leurs coreligionnaires de Nîmes, le Réveil qui, malgré les condamnations du Consistoire, se répandait en France, la question des diplômes (les pasteurs formés à Genève devaient être munis d'un diplôme français pour exercer leur ministère en France), la gestion des fonds du « Comité français », autant de motifs de disputes. Cette intéressante étude, qu'accompagne la publication de 109 documents, complète de façon magistrale l'essai de M. Jean-Paul Bourquin, analysé ici-même en 1957 (t. XI, p. 183-184).

De l'histoire religieuse nous passons à l'histoire économique, avec l'article de M. Paul-Louis Pelet sur **La fonderie de fer en Suisse romande au XIX^e siècle** (p. 45-85 de *Beiträge zur Geschichte des schweizerischen Eisengiessereien*, redigiert von Hans Boesch und Karl Schib. Schaffhausen, 1960). Ces 40 pages nous apportent de précieuses informations sur l'évolution de la fonderie à Genève : 2 entreprises en 1815, 3 en 1826, 6 en 1828, 8 en 1835, 15 en 1844, dont la production très variée va des cloches à celle des pompes et des goulots de fontaines. Les événements de 1841 à 1848, en faisant disparaître les obstacles entravant le développement de la production, permettront un essor industriel considérable. M. Pelet retrace l'évolution de plusieurs entreprises, de la société en commandite ou en nom collectif jusqu'à la société anonyme de type

moderne. Il s'attache plus particulièrement à deux d'entre elles : celle de la Coulouvrenière, disparue en 1880, et celle des Charmilles, qui débuta en 1861 sous la raison F. Staib et C^{ie} et qui fabriquait alors des appareils de chauffage. On aimerait voir, dans d'autres secteurs de l'économie genevoise, de telles études ; elles seraient des travaux d'approche indispensables à cette histoire économique de Genève qui nous manque encore¹.

M. Jean-Charles Biaudet, dans son étude sur **La convention du 20 mai 1815, Henri Monod et Genève**, dans les *Mélanges Paul-E. Martin*, p. 287-305, a tiré des archives Henri Monod toute une série de documents intéressants pour l'attitude de Genève et de Vaud en 1815. Durant les Cent Jours, la Suisse fut invitée à adhérer au « système » antinapoléonien. Du fait de sa position, Genève redoutait que la Suisse, en abandonnant sa neutralité, ne provoque une attaque française. Aussi le Conseil d'Etat genevois envoya-t-il à Lausanne David-Charles Odier qui fut chargé de prendre secrètement contact avec Henri Monod que l'on savait être, comme tout le gouvernement vaudois, hostile à une participation des Suisses aux hostilités contre la France. Finalement, Genève se résigna à voter la convention du 20 mai 1815, tandis que seuls Vaud et Bâle maintenaient leur opposition. Comme le prévoyait Monod, cela entraîna la Suisse dans la guerre ; une guerre d'ailleurs fort peu glorieuse.

M^{me} Marguerite Maire a retrouvé 72 lettres de M^{me} Guizot mère à sa cousine M^{me} Charles-Antoine Peschier-Laurens, ainsi que 4 lettres du jeune François Guizot à la même. Elle a publié l'essentiel de cette correspondance, accompagné des éclaircissements indispensables sur les personnes et les circonstances auxquelles il est fait allusion : **Guizot et ses cousins genevois d'après des lettres inédites**, dans *Mélanges Paul-E. Martin*, p. 581-592.

Autre personnage célèbre qui séjourna également à Genève : Tocqueville, auquel M. Luc Monnier a consacré deux études : **Alexis de Tocqueville et Auguste de la Rive à travers leur correspondance** (*Mélanges Paul-E. Martin*, p. 609-623) et **Tocqueville et la Suisse** (p. 101-113 de *Alexis de Tocqueville, Livre du centenaire, 1859-1959*. Paris, 1960). Très tôt Tocqueville s'est intéressé à la Suisse ; il y séjourna en 1829 et en 1836 où il fit la connaissance d'Auguste de la Rive avec lequel il correspondit pendant longtemps. M. Monnier ne reproduit qu'une faible partie des lettres de l'auteur de la *Démocratie en Amérique* adressées à son correspondant genevois et

¹ L'étude de M. Paul Guichonnet, *Une originale concentration industrielle, le décolletage et l'horlogerie en Haute-Savoie* (Genève, tirage à part du *Globe*, Société de géographie de Genève, n° 101, 1961 (mémoires), p. 23-63), bien que consacrée au département voisin, n'en apporte pas moins de nombreuses précisions sur les rapports de l'industrie savoyarde avec l'horlogerie genevoise.

conservées à la Bibliothèque publique et universitaire, puisqu'elles seront publiées dans les œuvres complètes de l'écrivain. Les réponses d'Auguste de la Rive ne sont pas sans intérêt non plus ; je pense plus particulièrement à celles où le conservateur genevois donne son avis sur le mouvement des nationalités qu'il juge assez favorablement parce qu'il y voit une manière d'affaiblir le radicalisme. M. Monnier pense que De la Rive fut sans doute l'une des principales sources d'information de Tocqueville sur la Suisse. On lira aussi avec intérêt les lettres se rapportant à la révolution genevoise de 1841.

M. Jean-Claude Frachebourg, dans son étude intitulée **Le colonel Louis Rilliet-Constant et James Fazy** (*Mélanges Paul-E. Martin*, p. 593-608), suit les méandres de l'évolution politique de Rilliet-Constant, farouche indépendant qui passa du conservatisme au radicalisme le plus extrême avant de se brouiller avec Fazy et de se retirer de la vie politique¹. M. Frachebourg a également consacré un article du *Journal de Genève* (11 août 1961), à **Etienne Arago et James Fazy**, fondé sur la correspondance conservée à la Bibliothèque publique et universitaire. Les deux hommes qui s'étaient connus à Paris dans les années 30 se retrouvèrent à Genève dans des conditions fort différentes, alors que Fazy était à la tête du parti radical genevois tandis qu'Arago n'était plus qu'un proscrit, chassé de son pays par le coup d'Etat de Bonaparte et expulsé de Belgique et bientôt de Genève.

La **Correspondance Moses Hess-Louis Krolkowski, 1850-1853** qu'a publiée M. Edmund Silberner, dans *Annali dell'Istituto Giangiacomo Feltrinelli* (anno III^o, 1960, p. 582-620) nous apporte aussi de nouveaux renseignements sur le milieux des réfugiés allemands, français et autres qui habitaient Genève.

On sait que notre ville a joué un rôle important dans l'histoire du Risorgimento ; nombreux sont les patriotes italiens qui y séjournèrent, de Buonarroti à Mazzini et l'on sait les liens de parenté qui attachaient Cavour à la cité de Calvin. **Genève et l'unité italienne** tel était le thème d'une exposition qui s'est tenue en la Salle Ami Lullin de la Bibliothèque publique et que présenta M. Paul Guichonnet dans *Musées de Genève* (n^o 16, mai 1961, p. 2-4).

Le même auteur a publié sous le titre **Carl Vogt et l'Italie** dans les *Atti del XXXVII Congresso di storia del Risorgimento italiano* (Roma, [1960], p. 119-131), toute une série de lettres de Carl Vogt à un destinataire inconnu, qu'il a identifié en la personne de Carlo Mateucci, savant italien qui fut ministre de l'Instruction publique. Dans ces lettres des années 60, on notera de nombreuses allusions aux affaires italiennes, allemandes et fédérales. On y

¹ Signalons à ce propos que les Archives d'Etat ont acquis, depuis lors, les papiers de Rilliet-Constant (voir ci-dessous p. 143).

relèvera qu'en 1861 on se préoccupait à Genève d'acheter des armes pour Garibaldi et qu'en 1864 on y formait un bureau de recrutement pour soutenir ses projets d'expédition contre les provinces danubiennes. Ces documents nous montrent une fois de plus le rôle politique important de Carl Vogt, tant sur le plan local que fédéral, sans parler de la politique allemande et européenne. Il est regrettable que l'on ne dispose pas encore d'une bonne biographie de ce savant, ardent défenseur du matérialisme et du darwinisme, dont la carrière politique est liée aux grands événements de l'histoire européenne¹. L'article que M. Lucien Fulpius lui a consacré dans l'*Almanach du Vieux Genève 1962*, **Des Singes et des hommes** (p. 13-16) a le mérite de faire revivre, sous une forme anecdotique, un peu des ardentes polémiques qui opposaient les partisans de Darwin à leurs adversaires, à Genève comme dans toute l'Europe². L'auteur publie une lettre intéressante d'Emile Yung à Charles Fulpius, l'un des plus ardents militants de la Libre Pensée qui, en 1892, avait rédigé une brochure sur la *Morale évolutionniste* dont il avait soumis le manuscrit au savant genevois.

Figure intéressante aussi que celle de ce naturaliste, élève puis successeur de Carl Vogt, en grande partie autodidacte, dont M. Camille Spiess vient d'écrire la biographie : **Un savant du XX^e siècle, Emile Yung** (Genève, 1961, 96 p.). Conçu comme un « hommage à la mémoire de l'homme qui fut pour moi le plus grand événement moral de ma vie », le livre contient de nombreux renseignements, une bibliographie des œuvres de Yung ainsi que divers autres documents ; il souffre malheureusement d'un certain désordre qui n'en facilite pas la lecture.

M. Auguste Bouvier, à propos d'une page inédite du Journal intime, décrit les différents portraits d'Amiel que possède la Bibliothèque publique : **La salle Ami-Lullin et H.-Fr. Amiel**, dans *Musées de Genève*, n° 19, octobre 1961, p. 4-5.

Jean-Jacques Rifaud, explorateur de l'Egypte et collectionneur,

¹ Signalons les lettres inédites de J. Ph. Becker publiées par M. Franco Della Peruta à la suite de son article *Democratici italiani e democrti tedeschi di fronte all'unità d'Italia* (p. 11-120 de *Annali dell' Istituto Giangiacomo Feltrinelli*, anno III^o, 1960). Le vieux révolutionnaire allemand fixé à Genève à la suite de l'échec des révolutions de 1848 était parti pour se battre dans les rangs de la troupe de Garibaldi. Il avait l'intention de former une légion de la liberté et de l'unité allemande qui aurait lutté aux côtés des patriotes italiens. Mais l'alliance Cavour-Bonaparte, l'unité italienne réalisée au profit de la maison de Savoie l'incitèrent à se retirer. Au passage, M. Della Peruta étudie également l'attitude de Carl Vogt dans la question de l'unité italienne.

² Les amateurs d'histoire anecdotique pourront faire ample moisson dans l'*Almanach du Vieux Genève 1962*. Signalons encore parmi les articles de cette livraison **L'assassinat de l'impératrice d'Autriche, à Genève, le 10 septembre 1898**, par M. Willy Aeschlimann.

mort à Genève en 1852, est sorti de son oubli grâce à Mlle Anne-Marie Pfister : **La vie errante d'un voyageur du XIX^e siècle**, dans *Musées de Genève*, nos 17 et 18, juillet-août et septembre 1961, p. 8-10 et 15-17, fig.

Nous avons étudié les rapports entre **L'Internationale à Genève et la Commune de Paris (1871)**, dans les *Mélanges Paul-E. Martin*, p. 625-643. Dès le début du soulèvement communaliste, l'Internationale à Genève proclama hautement sa sympathie et sa solidarité envers le mouvement du 18 Mars. Chacune des deux fractions du socialisme romand interprétait les événements parisiens à sa manière et en dégageait les aspects qui pouvaient justifier ses positions idéologiques. On ne s'en tint pas à des déclarations verbales et les sections genevoises semblent s'être efforcées de susciter des mouvements en province pour soutenir l'insurrection de la capitale. La Commune avait d'ailleurs envoyé un émissaire à Genève, avec mission d'y établir un comité d'action et de propagande pour les départements du sud-est.

L'adoption du référendum législatif à Genève en 1879, dans les *Mélanges Paul-E. Martin*, p. 645-663, a été retracée par M. Maurice Battelli. Depuis 1842, le peuple genevois a été appelé à voter ses constitutions. Celle de 1847 prévoit une révision et un vote populaire obligatoire tous les quinze ans. C'est lors de sa première révision, en 1862, qu'on propose le référendum législatif qui se heurte aussitôt à l'hostilité de Fazy et des radicaux. Sous l'influence du mouvement démocratique dans les autres cantons, l'idée fut reprise en 1870 et en 1871, toujours en vain. Ce ne fut qu'en 1879 qu'une coalition de conservateurs, de catholiques et de radicaux dissidents réussit à l'imposer, malgré l'opposition tenace des radicaux. Leur chef, Carteret, prétendait que le référendum législatif ferait échouer toute nouvelle loi concernant l'instruction publique et tout impôt nouveau et qu'il serait ainsi un frein au progrès. M. Battelli a également retracé **L'évolution du droit constitutionnel genevois** (p. 48-68 de *Verfassungsrecht und Verfassungsrichtigkeit. Festschrift für Hans Huber*) ; il en suit le développement de 1814 à nos jours, tandis que dans une brochure illustrée M. Charles Duchemin a présenté à ses électeurs **Le parti radical genevois aux XIX^e et XX^e siècles** (Genève, 1961, 24 p.).

On sait que Hodler, dans la plus noire misère, n'arrivant pas à s'acquitter de sa note, avait proposé à Landolt, le propriétaire de la brasserie du Crocodile, de la payer en décorant les parois de sa salle. C'est l'histoire de ces tableaux que nous a donnée M. Jura Bruschweiler, spécialiste de Hodler (**Trois panneaux décoratifs de Ferdinand Hodler pour le cycle de l'Escalade à la Brasserie du Crocodile (1886)**, dans *Musées de Genève*, n° 17, juillet-août 1961, p. 11-14).

Œuvre fort utile que le **Catalogue raisonné des œuvres originales de Rodophe Töpffer dans les collections privées genevoises** (dans *Genava*, n. s., t. IX, 1961, p. 125-176), élaboré par M^{me} Manuela Maschietto. Il s'agit-là de la première partie d'un catalogue complet de l'œuvre de Töpffer. L'examen de ses nombreux dessins a permis à M^{me} Maschietto de dégager fort nettement les caractéristiques du graphisme de Töpffer et surtout de son évolution ; ces neuf pages d'introduction sont pleines de remarques et d'aperçus qui nous font attendre avec impatience l'ouvrage que l'auteur consacrera au dessinateur genevois¹.

Le XX^e siècle ne tente guère nos historiens et il n'y a, pour cette période, que deux recueils nécrologiques à signaler : **William E. Rappard. In memoriam** (Genève, 1961, 109 p.) et **Hommage à Gottfried Bohnenblust (1883-1960)** dans *Etudes de lettres*, Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, série II, t. IV, n^o 1, janvier-mars 1961, 35 p.).

Marc VUILLEUMIER

¹ Relevons encore, pour être complet, deux textes dont nos connaissances linguistiques ne nous ont pas permis de prendre connaissance : Eugeniusz Sawrymowicz, *Genewska « Société de lecture » a Slowacki*, dans *Ruch literacki*, Krakow, 1961, p. 281-286, et Tibor Denès, *Egy névjegy hátlapjána*, dans *Irodalmi Ujság*, 1^{er} février 1961, p. 6-7 (lettre de Munkácsy à Mathias Morhardt du 29 décembre 1894).

